

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION
DE LA RESSOURCE EN EAU DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 24 JANVIER 2024
RAPPORT N° 4**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2024

1. Éléments relatifs aux ressources humaines :

De 2005 à 2023, la composition des services est restée inchangée avec quatre agents : un agent de catégorie B pour la filière administrative (en temps partiel à 80%), et 3 agents de catégorie A pour la filière technique.

En 2022, nous avons décidé de renforcer notre capacité d'intervention en ouvrant deux postes : un poste à temps plein d'ingénieur hydrogéologue (pourvu au 1^{er} février 2023) et un poste à mi-temps dédié à la médiation (pourvu au 1^{er} juin après décision de financement de l'Agence de l'eau pour l'animation de la feuille de route).

Ainsi, avec l'ouverture de deux postes de catégorie A, l'un à temps complet relevant de la filière technique, l'autre à mi-temps relevant de la filière administrative, la structure des effectifs a évolué comme indiqué dans le tableau suivant.

Structure des effectifs 2023

Catégorie	Nombre d'agents	Nombre d'équivalents temps plein	en % du temps de travail
A	5	4,5	85 %
B	1	0,8	15 %
C	0	0,0	0 %
Total	6	5,3	100 %

La durée effective du travail est de 39 heures et les agents à temps complet bénéficient de 23 jours de RTT par an.

En 2023 comme les années précédentes, aucune heure supplémentaire n'a été rémunérée.

Aucun agent du SMEGREG ne bénéficie d'avantages en nature.

Rémunérations 2023 (montants mensuels bruts)

Catégorie	Traitement indiciaire	Régime indemnitaire	Nouvelle bonification indiciaire
A	14 968 €	7 165 €	0 €
B	2 325 €	744 €	0 €
C	0	0	0 €
Total	17 293 €	7 909 €	

2. Éléments budgétaires :

Le budget de notre établissement repose tout d'abord sur le montant cumulé des contributions des membres.

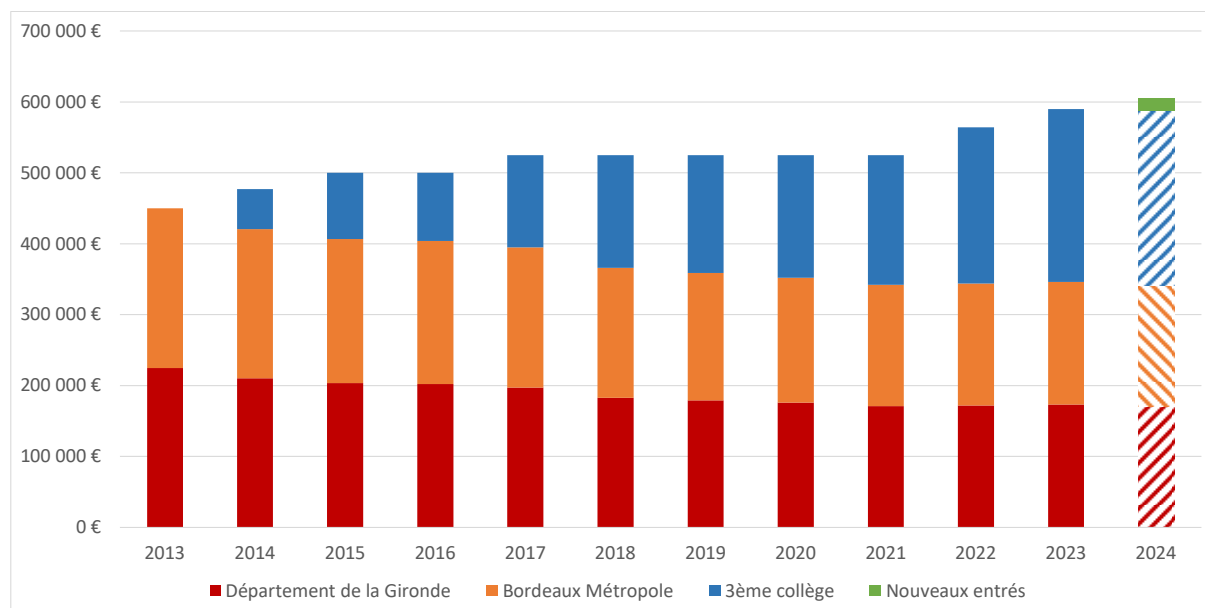
Ce cumul des contributions est resté inchangé sur la période 2017- 2022 avec un montant égal à 525 000 €.

En 2022, à l'occasion de l'entrée de nouveaux membres, nous avons décidé de porter ce montant à 590 000 € en année pleine à compter de l'exercice 2023, ce qui a été fait.

Cette augmentation avait pour objectif de nous permettre notamment de procéder aux recrutements évoqués ci avant, de renforcer nos actions d'information-formation-sensibilisation à la valeur patrimoniale de nos ressources et d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée à notre programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde".

Toujours dans le même objectif, nous avons décidé à l'occasion de notre dernière réunion, le 20 septembre 2023, à l'occasion de l'entrée annoncée de deux nouveaux membres, de porter le montant cumulé des contributions des membres à 605 000 €.

A noter que le montant de cette augmentation concomitante à l'entrée de ces deux nouveaux membres a été calculée de manière ne pas augmenter la contribution de chaque membre pour 2024 toutes choses étant égales par ailleurs. Si variations il y a, elles ne seront dues qu'aux variations des volumes d'eau prélevés et importés qui constituent l'assiette de calcul des contributions.



Contributions des trois collèges au budget du SMEGREG de 2013 à 2023 et simulation 2024

Pour mémoire, au-delà des contributions des membres, notre budget est augmenté en cours d'exercice des subventions qui nous sont accordées en très grande majorité par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et qui représentent de l'ordre de 30 à 45% de nos crédits nouveaux chaque année (35,4 % en 2023). Ces subventions de l'Agence de l'eau nous sont accordées au cas par cas pour différentes études ainsi que pour des actions récurrentes parmi lesquelles l'animation du SAGE Nappes profondes et la déclinaison opérationnelle de notre feuille de route pour lesquelles je vous propose de solliciter sans attendre l'aide de l'Agence pour 2024.

3. Proposition :

Compte tenu de la liste des opérations à intégrer dans notre programme d'actions 2024 et de nos décisions de 2023, je vous propose d'arrêter, comme nous en avons adopté le principe en septembre dernier, nos orientations pour le budget 2024 à un volume cumulé des contributions des membres de 605 000 €.

S'agissant des contributions de chacun des membres, elles dépendent comme vous le savez à la fois de ce montant cumulé et des volumes prélevés et importés l'année N-2 par chaque service pour sa production d'eau potable.

Ces éléments ayant été portés à votre connaissance, je vous laisse le soin d'en débattre puis d'en délibérer.

La Présidente



Célia MONSEIGNE